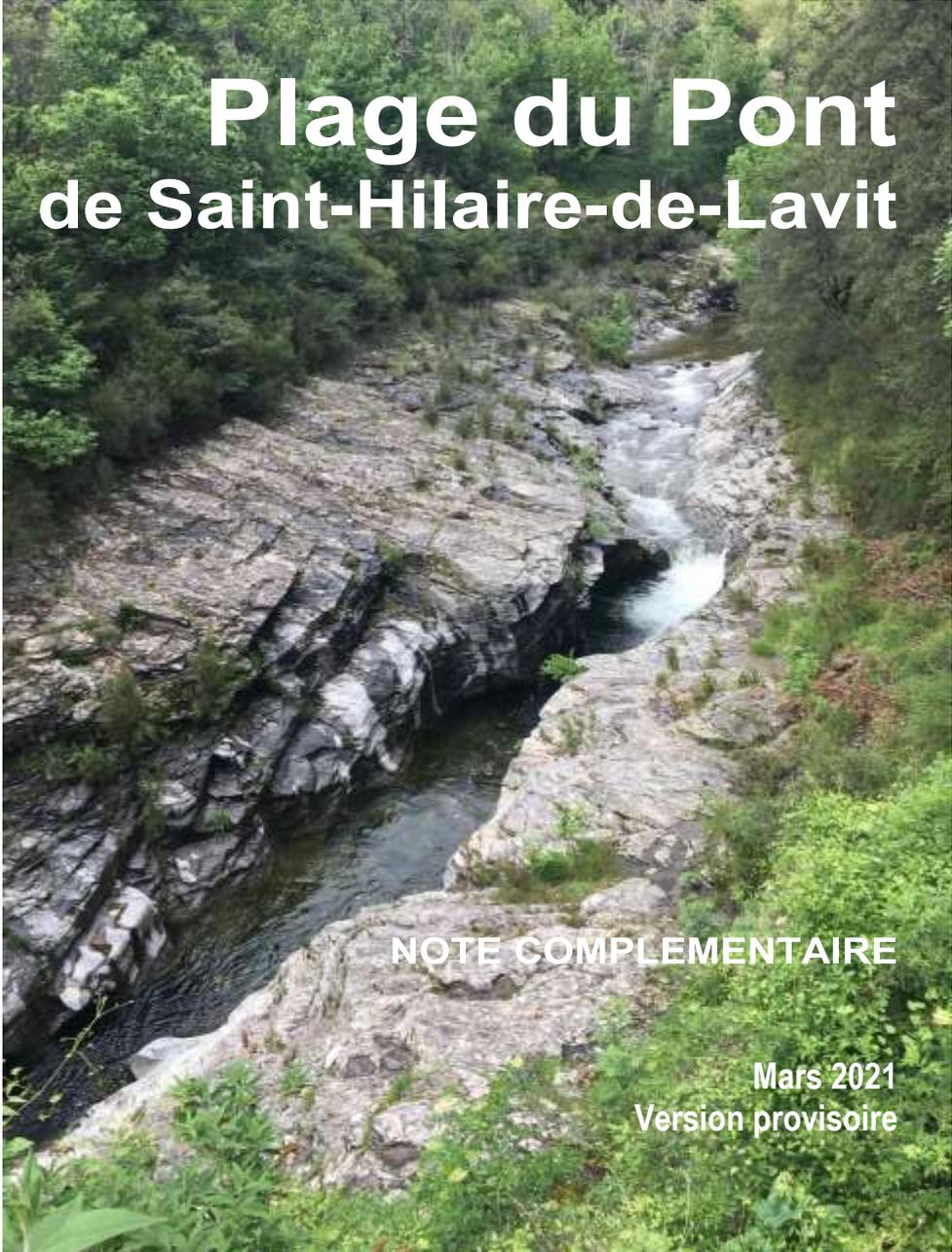


# Note complémentaire au rapport d' **ACTUALISATION DU PROFIL DE BAIGNADE**

An aerial photograph of a river flowing through a rocky, forested landscape. The river has a small waterfall or rapids section. The surrounding area is lush with green vegetation.

## Plage du Pont de Saint-Hilaire-de-Lavit

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Mars 2021  
Version provisoire

# SOMMAIRE

<b>I. Objet de la note complémentaire .....</b>	<b>2</b>
<b>II. Analyses complémentaires .....</b>	<b>2</b>
II.1. Analyses bactériologiques .....	2
II.2. Analyses d'ADN environnemental.....	3
II.3. Investigations de terrain.....	4
<b>III. Actualisation des mesures de gestion .....</b>	<b>4</b>
<b>IV. Plan d'action.....</b>	<b>6</b>

## Liste des figures

Figure	Page
Figure 1 : capture d'image - Historique des classement - site <a href="https://baignades.sante.gouv.fr/">https://baignades.sante.gouv.fr/</a>	6
Figure 2 : Figure 2 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020	6

## Liste des Tableaux

Tableau	Page
Tableau 1 : Tableau 1 : Tableau de résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020	7-8
Tableau 2 : Résultats d'analyses d'ADN Environnemental, site du Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020	9
Tableau 3 : Mesures de gestion actualisées en mars 2021 - Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)	10
Tableau 4 : Tableau des actions pour reconquérir et maintenir la qualité de l'eau sur le site de baignade – Actualisé en mars 2021 - Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)	10

## Sommaire des annexes

<b>I. Annexe 11 : Fiche de synthèse actualisée à mars 2021 .....</b>	<b>4</b>
--	----------

Version mars 2021.

Version de travail. Non validée par les Mairies.

Rédacteur(s)	
Régis NAYROLLES Chargé de mission qualité de l'eau	

# I. Objet de la note complémentaire

Cette note vient en complément du rapport de **profil de baignade de la « Plage du Pont du Saint-Hilaire »**, sur la Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit (48160),  **dans le Gardon d’Alès** (Masse d’eau FRDR380a « Le Gardon d’Alès à l’amont des barrages de Sainte-Cécile-d’Andorge et des Cambous », tronçon gal\_gal\_03 selon la nomenclature EPTB Gardons).

Le profil de baignade initial a été réalisé pour le compte de la Commune par Aqua Services en Avril 2011, il a été actualisé en juin 2020 par l’EPTB Gardons, à la demande de la Mairie.

Le classement de cette baignade est à nouveau dégradé cette année, il est passé de « bon » en 2018 à « suffisant » en 2019 puis « insuffisant » en 2020. La fréquence de révision du profil est de ce fait ramenée à 2 ans.

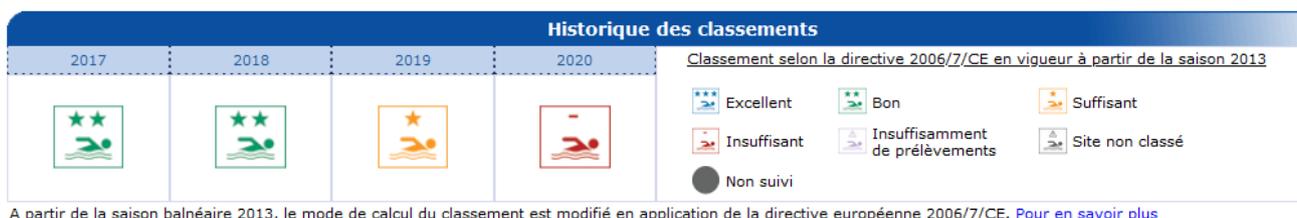


Figure 1 : capture d’image - Historique des classement - site <https://baignades.sante.gouv.fr/>

Suite à l’actualisation du profil de baignade, plusieurs actions ont été programmées durant l’été 2020 afin d’améliorer la compréhension de cette dégradation d’un cours d’eau de tête de bassin versant.

Cette note a pour objet de faire le point sur les actions conduites durant la saison 2020 et sur les résultats complémentaires obtenus. Elle permet d’actualiser la fiche de synthèse.

Les paragraphes IV.9 et IV.10 du profil d’actualisation listaient plusieurs actions d’amélioration des connaissances, elles sont reprises et détaillées ci-dessous.

## II. Analyses complémentaires

### II.1. Analyses bactériologiques

Le suivi de la baignade, ordonné par l’ARS48 comprend 5 à 6 analyses par an. En complément du suivi réglementaire sur le pont de Saint-Hilaire, la Commune a commandé des prélèvements au niveau du site Transgardon (2 km à l’amont) sur le gardon d’Alès, qui reçoit les eaux de la station d’épuration de Saint-Privat-de-Vallongue.

6 campagnes de prélèvements ont été réalisés par le Laboratoire départemental de Lozère qui a en charge le suivi des baignades dont 4 sur les deux sites simultanément (le même jour).

Le service SATE du département a également ajouté un prélèvement à Transgardon lors d’une tournée pour le suivi de l’assainissement.

Le résultat de ces prélèvements est présenté ci-dessous :

DATE	Transgardon		Pont de Saint-Hilaire	
	ENTÉROCOQUES / 100ml -	ESCHERICHIA COLI /100ml	ENTÉROCOQUES / 100ml	ESCHERICHIA COLI /100ml
17-juin			15	15
7-juil.	15	46	77	15
21-juil.	197	15	232	15
4-août	234	30	127	15
11-août	179	46		
18-août	127	77	585	179
24-août			234	15

Tableau 1 : Tableau de résultats d’analyses bactériologiques sur Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Été 2020



Figure 2 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020

### Interprétation des résultats

Les résultats bactériologiques montrent :

- Toutes les valeurs sont inférieures au seuil d'alerte Anses, mais 4/6 au Pont de Saint-Hilaire sont supérieures au seuil Bon/Moyen. C'est la récurrence de ces concentrations moyennes qui pèse sur la statistique à la base du classement.
- Une absence de contamination le 17 juin avec une montée en charge durant la saison et un pic le 18 août, en période pluvieuse ;
- une contamination plus marquée en entérocoques qu'en E. Coli sur quasiment toutes les analyses ;
- une contamination significative sur Transgardon (impact probable de la STEU), visible notamment les 21/07, 04/08 et 11/08 ;
- une contamination en augmentation entre Transgardon et le Pont de Saint-Hilaire le 18/08, très marquée le 18 août.

Ces résultats ne permettent pas de trancher entre deux sources de contamination possible de ce point de baignade :

- la STEU de Saint-Privat-de-Vallongue qui apporte une charge de fond en entérocoques
- et une surcontamination entre Transgardon et le Pont de Saint-Hilaire (élevages caprins, lamas, chevaux, chenil).

Un apport par le Gardon (confluent avec le Gardon d'Alès au niveau de Transgardon à l'aval du point de prélèvement) ne peut pas non plus être totalement exclu, bien qu'il soit à ce jour peu probable (analyse de l'occupation du sol).

## II.2. Analyses d'ADN environnemental

L'Eptb Gardon a commandé au Laboratoire départemental le prélèvement d'un flaconnage complémentaire qui a été envoyé au Laboratoire des Pyrénées et des Landes qui propose une recherche de marqueurs de la trousse BacTrac sur échantillons d'eau. 4 marqueurs ont été recherchés : humain, équin, canin, ruminant.

Les 6 échantillons d'eau prélevés ont été envoyés dans les Landes et ont été filtrés à la réception puis mis en attente au congélateur. En fin de saison et sur la base des résultats de la saison de baignade, l'EPTB a demandé au Laboratoire d'analyser les deux échantillons qui contenaient les plus fortes concentrations en bactéries, soit ceux du 21/07 et du 18/08 (échantillons 34194 et 34779).

Le résultat est présenté ci-dessous :

Echantillon	Marqueur	Humain	Equin	Canin	Ruminants
34194	Ct	ND	ND	39,56	38,32
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Suspicion	Suspicion
34779	Ct	ND	ND	ND	ND
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté

Tableau 2 : Résultats d'analyses d'ADN Environnemental, site du Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020

### Interprétation des résultats

Ces valeurs sont en limite basse de détection, leur fiabilité est donc faible.

Elles sont cohérentes avec l'hypothèse d'une surcontamination entre Transgardon et le pont de Saint-Hilaire par un élevage de chiens ou de ruminants.

Les ruminants sont un sous-ordre des mammifères qui comprend les bovins, les ovins, les caprins... mais aussi les cervidés. Les lamas ne sont pas classés parmi les ruminants (quelques différences au niveau des organes impliqués dans la digestion) mais il n'est pas certain que leurs marqueurs de flore intestinale soient différents. Le Laboratoire des Landes se propose d'analyser des excréments de lamas pour lever ce point (suite à questionnaire Eptb début mars 2021).

## II.3. Investigations de terrain

Le technicien de l'Eptb Gardons a parcouru le terrain compris le Pont de Saint-Hilaire et Transgardon à deux reprises : les 25 juin et 29 juillet.

Des mesures de conductivité ont été réalisées sur tous les tributaires (affluents, écoulements) visibles, ainsi que sur le gardon lui-même.

Aucune valeur anormale (pouvant indiquer une source de pollution) n'a été relevée.

## III. Actualisation des mesures de gestion

Le suivi limnimétrique réalisé en 2020 n'a pas été concluant en raison de la présence d'un barrage réalisé par les baigneurs à l'aval immédiat, perturbant la mesure. Ce suivi n'est pas reconduit.

La recherche d'un point de comparaison dans le temps serait utile pour indiquer si l'on se situe dans une période de hautes, moyennes, basses ou très basses eaux.

Le suivi pluviométrique reste pertinent, il est utile de le poursuivre.

Les autres mesures de gestion sont inchangées. Elles sont rappelées ci-dessous :

### Préparation de la saison

Avant le 31 janvier : recenser et communiquer à l'ARS la liste des points de baignade

Fin avril : mettre à jour l'affichage et notamment la fiche de synthèse du site

Fin avril : faire une visite de contrôle du site (signalétique, accès, ...) et vérifier les matériels nécessaires

Fin avril : envoyer un courrier aux Communes amont rappelant l'importance d'une information en cas de pollution et communiquant la liste et les téléphones des personnes référentes durant la saison

Printemps : sensibiliser régulièrement les particuliers et les agriculteurs aux bonnes pratiques et à la vigilance par rapport aux pollutions du milieu aquatique.

### Durant la saison

Assurer une surveillance 2 fois par semaine en saison afin de ramasser les déchets et contrôler le site.

Collecter les données de base concernant la pluviométrie-et des mesures limnimétriques sommaires (hautes, basses, très basses eaux)

Assurer une veille et déclencher des fermetures préventives d'une durée de 48 h :

- En cas d'orage de plus 30 mm/j
- En cas d'orage ayant troublé significativement l'eau et les écoulements
- En cas de pollution ponctuelle (ou accidentelle) à l'amont du site : accident routier, dysfonctionnement de la STEU de Saint-Privat-de-Vallongue, d'un ANC, etc...

---

Octobre : Réaliser un bilan de fin de saison pour s'assurer que la gestion a été conforme et adapter les mesures

*Tableau 3 : Mesures de gestion actualisées en mars 2021 - Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)*

## IV. Plan d'action

Les actions identifiées suite au diagnostic et présentées dans chaque chapitre sont reprises et précisées dans le tableau ci-après.

Porteur	Objectif	Action	Moyen	Période
<b>Actions transversales</b>				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Améliorer la Connaissance	Commander des prélèvements bactériologiques complémentaires au laboratoire départemental : 2 points de prélèvements supplémentaires (Gardon d'Alès et Gardon à Transgardon) pour les 3 campagnes : fin juillet, début août et mi-août)	Prestation externe (LD48)	Saison 2021
EPTB Gardons	Améliorer la Connaissance	Compléter les mesures bactériologiques par des analyses de l'ADN environnemental afin d'essayer de discriminer les sources de pollution : 3 campagnes (fin juillet, début août et mi-août) sur le site de baignade	Prestation externe	Saison 2020
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Améliorer la Connaissance	Mettre en place un relevé pluviométrique journalier	Organisation des services	Été
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Impliquer les Communes voisines	Diffuser le présent document aux Communes voisines concernées	Envoi postal	Mai-juin 2021
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Impliquer les Communes voisines Ajuster les actions	Organiser une réunion de restitution des résultats de l'année afin de synthétiser les résultats obtenus et ajuster les actions	Réunion en Mairie (ou au siège de la CC)	automne
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Garantir la salubrité du lieu	Assurer une surveillance 2 fois par semaine en saison afin de ramasser les déchets et contrôler le site (dont la couleur de l'eau et le niveau sommaire).	Organisation des services	Été
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Informier et sensibiliser les baigneurs	Maintenir la signalétique et l'affichage à jour : fiche de synthèse, résultats d'analyse, informations aux baigneurs, interdiction de vidange de camping-car	Organisation des services	Été
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Obligations réglementaires	Mettre à jour la fiche de synthèse en début de saison	Organisation des services	Été
Communes de Saint-Privat-de-Vallongue et Ventalon-en-Cévennes	Responsabiliser les acteurs locaux	Sensibiliser les acteurs locaux au respect de la réglementation et des bonnes pratiques de protection des eaux de surface : agriculteurs, propriétaires de maison (assainissement individuels), ...	Organisation des services	Avant chaque saison
<b>Activités agricoles</b>				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Responsabiliser les acteurs locaux Prévenir des dérives dans les pratiques	Sensibiliser les agriculteurs et les personnes possédant des animaux au respect des bonnes pratiques de non pollution du milieu	Articles dans des bulletins municipaux	Permanent

Porteur	Objectif	Action	Moyen	Période
Communes de Saint-Hilaire-de-Lavit, Saint-Privat-de-Vallongue, Ventalon-en-Cévennes	Prévenir des dérives dans les pratiques	Faire appliquer la réglementation (Règlement sanitaire départemental) concernant l'implantation des bâtiments d'élevage, de la gestion des effluents et des fumiers.	Usage du droit de Police du Maire	Permanent
<b>Assainissement collectif</b>				
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Garantir un fonctionnement optimal de la STEU	Poursuivre et améliorer autant que possible la bonne exploitation de l'équipement existant, notamment par des travaux de réduction des eaux claires parasites	Organisation des services et programmation de travaux	Permanent
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Limiter les pollutions accidentelles	Maintenir une surveillance estivale régulière de la STEU afin de prévenir et prendre le cas échéant les mesures de retour au bon fonctionnement	Organisation des services	Permanent
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Prévenir des contaminations de baigneurs	Signaler rapidement tout dysfonctionnement	Téléphone	Si problème
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Prévenir des contaminations de baigneurs	Fermer préventivement la baignade pendant 48 h en cas de dysfonctionnement de la STEU de Saint-Privat-de-Vallongue	Arrêté municipal	Permanent
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Garantir un fonctionnement optimal de la STEU	Réaliser un schéma directeur d'assainissement (diagnostic du système d'assainissement et étude des solutions à long terme)	Organisation des services et programmation de travaux	Dès que possible
<b>Assainissement non collectif</b>				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Atteindre le bon fonctionnement des installations	Solliciter le SPANC pour le contrôle des installations du secteur, en priorisant les zones les plus connectées potentiellement aux cours d'eau et au point de baignade et faire cesser les pollutions directes au milieu.	Courrier à la CC	Novembre 2020
<b>Pollutions ponctuelles et accidentelles</b>				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Limiter les pollutions accidentelles	Maintenir l'arrêté d'interdiction et l'affichage concernant les vidanges de camping-cars	Affichage	Permanent
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit et Saint-Privat-de-Vallongue	Fermer la baignade rapidement en cas de pollution accidentelle	Signaler rapidement tout accident sur la RN106 aux référents baignade et fermer préventivement la baignade	Organisation des services	Permanent
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Prévenir un éventuel risque sanitaire pour les baigneurs	Fermer préventivement la baignade pendant 48 h en cas d'orage supérieur à 30 mm/j.	Arrêté municipal	Permanent
Communes de Saint-Privat-de-Vallongue et Ventalon-en-Cévennes	Prévenir un éventuel risque sanitaire pour les baigneurs	Envoyer un courrier aux Communes amont rappelant l'importance d'une information en cas de pollution et communiquant la liste et les téléphones des personnes référentes durant la saison	Organisation des services	Avant chaque saison

Tableau 4 : Tableau des actions pour reconquérir et maintenir la qualité de l'eau sur le site de baignade – Actualisé en mars 2021  
- Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)

